



TÉLÉSIÈGE DÉBRAYABLE 3 VALLEES

Pièce n° i

NOTE SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

RISQUESNAT/DAET/TSD-225.2570

Présenté par :
Olivier BLANDON
Représentant le Maître d'Œuvre DCSA

Meylan, Mars 2026

DCSA
ingénieur conseil
43 bd des Alpes - 38240 MEYLAN
Tél. 04 76 90 74 12 - Télécopie 04 76 90 36 35
E-mail : dcsa@dcsa.fr
S.A.S. au Capital de 120 000 €
Siret : 071 503 130 00040 - Code APE 7112 B



Grenoble & Chamonix

NOTE SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES PREVISIBLES ET LES DISPOSITIONS PRINCIPALES PREVUES

Une analyse préliminaire des risques naturels et technologiques dans l'environnement du projet susceptibles d'affecter l'installation a été menée, en lien avec les bureaux d'études spécialisés ENGINEERISK et SAGE mandatés par le maître d'ouvrage.

Aucun **risque technologique** au sens de la réglementation des ICPE n'a été identifié dans l'environnement du projet.

Concernant les **risques naturels**, les conclusions des bureaux d'étude spécialisés sont présentées dans les rapports suivants :

- Risques naturels (hors avalanches) : Rapport SAGE réf. RP14559-1 ind.B du 10/02/2026
- Risques avalanches : Rapport ENGINEERISK réf. réf. FRA686 V2 de Mars 2026

Ces documents concluent à l'absence de contre-indication vis-à-vis de la réalisation de l'installation.

Les principaux risques identifiés dans l'environnement du projet, ainsi que les dispositions de couverture associées sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Risques naturels		
Nature du risque	Ouvrage(s)	Mesures de couverture prévues
Reptation	P6, P9	Les efforts définis par le BE spécialisés seront pris en compte dans le dimensionnement des ouvrages
Avalanches denses	P3, P4	
Avalanches aérosols	Non concerné	/
Mouvements de terrain	Non concerné	/
Chutes de blocs	P4, P6, P7, P8	Aléa estimé faible, pas de mesure
Affaissement / effondrement de cavités	Non concerné	/
Crues torrentielles / Inondations	G1 P1 P2 → aléa faible	Aléa estimé faible : mise en place drainage
Amiante environnementale	Tous	Le risque est considéré comme de nul à très faible, pas de mesure
Retrait-gonflement des argiles	Partie basse du tracé	Cet aléa est estimé faible. Des dispositions de conception des fondations seront prises pour éviter ce risque (pas d'ancrage des fondations dans les sols fins sensibles au retrait/gonflement et/ou ancrage à une profondeur suffisante). Purge matériaux si nécessaire
Potentiel radon	G1, G2	Risque de catégorie 3 (élevé). La conception des bâtiments sera adaptée, notamment au niveau des locaux enterrés/fermés et de leur utilisation, pour répondre à ce risque.
Sismicité	G1, P1 à P12, G2	Le projet est situé en zone d'aléa moyenne (Zone 3) du point de vue sismique selon la révision du zonage sismique de la France. Les catégories d'ouvrage seront considérées conformément à la réglementation en vigueur et aux indications du Bureau de Contrôle Technique. Les classes de sol et les coefficients d'importance à considérer pour chaque ouvrage seront caractérisés dans la suite du projet, via les investigations géotechniques complémentaires qui seront réalisés en phase AVP/PRO, notamment au droit des gares G1 et G2.

Nota : Pour les risques naturels usuels (vent, givre, ...), il sera fait application des dispositions réglementaires et normatives en vigueur à la date de dépôt du présent dossier.

Risques technologies		
Nature du risque	Ouvrage(s)	Mesures de couverture prévues
<i>Sans objet</i>		

Nota : Pour les risques incendie courants dans l'environnement de l'installation (bâtiments sans risques particulier, espaces boisés, survol de voiries), il sera fait application des dispositions réglementaires en vigueur à la date de dépôt du présent dossier (voir ci-dessous).

Autres risques extérieurs		
Nature du risque	Ouvrage(s)	Mesures de couverture prévues
Incendie (Bâtiments)	G1 & G2	Respect des distances d'éloignement fixées par le guide technique RM2 (Version 3 du 12/07/2023, chapitre A3 – 7.7.3.2 A) mode « marche incendie »
Incendie (Espace boisé)	<i>Sans objet</i>	
Incendie (Voiries)	<i>Sans objet</i>	